

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 587

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

divers, les jeunes filles avaient réussi au cours de ces dix dernières années à obtenir une identité absolue dans l'éducation secondaire, passant les mêmes examens que les jeunes gens, et leurs succès laissent bien loin en arrière ceux de leurs camarades masculins. Toutes les grandes écoles techniques, à l'exception de celles de caractère militaire, leur étaient ouvertes, telles par exemple, l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, ou l'Ecole Supérieure des Etudes Electriques. Les femmes n'y étaient pas très nombreuses, à peine le 2 % du nombre total ; alors qu'à l'Ecole des Chartes, qui prépare des bibliothécaires, ou à l'Institut Chimique de Paris, les jeunes filles étaient plus nombreuses que les jeunes gens. Dans les Facultés de droit ou de médecine, les deux sexes étaient à peu près également représentés.

Si, en 1940, cette identité d'admission était à peu près complète, elle n'avait été obtenue que graduellement. Par exemple, le Concours général, ce fameux concours auquel tous les établissements d'éducation de France et des colonies envoyaient leurs plus brillants élèves, fut pendant longtemps uniquement réservé aux jeunes gens. La première fois qu'il fut ouvert aux jeunes filles, ce fut une élève du Lycée Molière qui remporta le prix de latin (thème et version). Deux ou trois ans plus tard, ce fut une jeune fille encore qui obtint le premier prix en mathématiques, et en 1940, quelques semaines avant que soit annoncée cette « réforme dans l'éducation féminine », ce fut une jeune fille, Marcelle Pommeau, élève du Lycée de Montpellier, qui passa en tête de liste pour la vérification latine !

Cette évolution dans l'éducation féminine avait commencé à porter ses fruits dans la génération à laquelle j'appartiens, soit celle des « moins de 40 ans », qui n'avait plus à lutter pour des détails en matière d'équivalence de titres ou de programmes parce qu'elle avait trouvé les portes ouvertes, ou tout au moins entr'ouvertes. Aussi, pour nous, le problème féministe était-il entièrement différent de celui qui se posait à nos mères qui avaient vu se dresser devant elles des obstacles considérables. Elles avaient dû réclamer des droits et combattre la résistance et la réaction masculines ; nous avions simplement à prouver que nous étions capables d'utiliser les instruments qui nous étaient donnés. Souvent, l'on nous a reproché à nous, jeunes filles ou jeunes femmes exerçant une profession, de ne pas nous être jointes au mouvement féministe comme tel ; mais nous appliquions dans la pratique le féminisme que, parfois, nous semblions répudier, et dont consciemment ou inconsciemment nous étions la justification et le vivant exemple. Nous profitions des victoires de nos aînées exactement comme, maintenant, nous employons l'électricité sans devoir la découvrir, ni même en apprendre les lois naturelles !

La première surprise causée par les premières étudiantes disparut très rapidement, et actuellement nos collègues, professeurs ou étudiants, seraient extrêmement surpris de ne pas voir de jeunes filles sur les bancs de l'Université. Je suis même certaine qu'ils protesteraient hautement contre l'absence de leurs sœurs, camarades et élèves.

... Les motifs qui ont amené cette « réforme » sont très sérieux et ne touchent pas seulement le problème féministe. Car les femmes françaises représentent par leur activité et leur intelligence un élément important dans la vie du pays. Pendant bien des années, j'ai été membre du Soroptimist-Club de Paris, qui comprend plus de 250 femmes occupant toutes des postes de responsabilités, et jouant toutes un rôle important dans

leur profession, sur laquelle elles exercent en tant qu'intellectuelles, artistes, commerçantes ou industrielles une influence dynamique...

... Les hommes qui sont favorables à la « réforme » parlent volontiers des droits de la famille. Il y a là un sérieux malentendu que seule peut dissiper la jeune génération. Car celle-ci sait ce que désire réellement une étudiante et connaît son rêve caché de fonder une famille et un foyer digne du compagnon qu'elle aura choisi. Mais la vie est un combat qui exige le maniement de l'arme de l'activité professionnelle ; et les Françaises le savent bien, qui, si leurs droits leur sont enlevés, les réclameront avec la même énergie et sans renoncer pour cela à ces devoirs de famille qu'elles considèrent comme sacrés.

Danièle WERLIN.

A propos de cautionnement

Une consultation féminine

Nous avons bien souvent, dans ces colonnes, parlé de la révision de la loi sur le cautionnement, en montrant l'urgence importante de la disposition qui veut que, pour qu'un cautionnement soit valable, tout signataire obtienne l'assentiment écrit de son conjoint ; aussi ne nous paraît-il pas nécessaire de motiver longuement ici l'intérêt de la consultation à laquelle s'est livrée, parmi ses lectrices, la revue bi-mensuelle *Schweizerische Volksblatt* (Berne), en leur demandant si elles étaient d'accord avec cette nouvelle disposition.

Le résultat de ce plébiscite féminin a été tout à fait intéressant : par le nombre d'abord, puisque 4.545 bulletins de vote sont parvenus à la Rédaction... sur lesquels 24 seulement étaient négatifs ! L'on ne peut donc pas dire que la réforme réclamée ne soit pas populaire. Et ensuite, nombre de ces réponses

contenaient des détails qui jettent bien des lumières sur la situation difficile de tant de femmes, situation qu'est venue aggraver dans combien de cas ce malheureux cautionnement consenti à l'insu de la femme ! Nous en traduisons ci-après quelques extraits :

« Vous avez bien raison d'écrire que le problème du cautionnement est un problème d'importance spéciale. Et je dois avouer que j'ai rarement regretté autant qu'aujourd'hui que le vote des femmes n'existe pas encore chez nous : car qu'il plus que la femme souffre des conséquences malheureuses d'un cautionnement ? »

« Si toutes les femmes avaient autant souffert que moi de la signature donnée en secret par leur mari à un cautionnement, aucune n'hésiterait à répondre affirmativement à votre demande si nous sommes d'accord avec la nouvelle loi. En effet, mon mari, malade d'esprit et du système nerveux, a signé tant de cautionnements que je n'ai pas seulement perdu tout ce que je possédais, mais encore ma santé, ayant dû travailler nuit et jour de mon métier de couturière pour éviter qu'il soit déclaré en faillite. A ce métier-là, j'ai ruiné mes yeux et mes nerfs.

« C'est de tout cœur que, vieille femme de 76 ans, j'inscris un oui sur votre bulletin. Combien de souffrances, combien de larmes m'auraient été épargnées ainsi qu'à mes enfants, si mon brave homme de mari n'avait pas tant signé de cautionnements après boire !

« Bien peu de femmes savent qu'un cautionnement vous suit dans la tombe. Lorsque l'on en parle, l'on croit communément qu'à la mort du mari, le cautionnement tombe de lui-même : or ce n'est pas du tout le cas, et la femme et les enfants peuvent être réduits à la mendicité quand le signataire lui-même n'est plus là.

« Mon père mourut à 44 ans. Lors de l'inventaire de ce qu'il nous laissait, l'on découvrit qu'il avait entre autres cautionné pour 110.000 fr. son beau-frère, qui était un grand commerçant, alors que toute sa fortune se montait en tout et pour tout à 90.000 francs !

« Ma longue activité dans une étude de notaire m'a montré maintes fois tous les soucis, les chagrins, et même les cas de destruction de la fa-

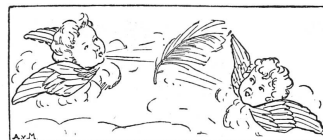
mille qu'entraînent avec eux des cautionnements, lorsqu'il s'est agi de payer à la place d'un débiteur insolvable. Trop souvent la responsabilité d'un cautionnement est prise à la légère, sans qu'il soit réalisé que cet acte comporte un engagement qui dépasse les possibilités du cautionneur.

Quant aux 24 réponses négatives, les motifs qui les inspirent sont en général ceux-ci :

« Un homme fortuné pourrait venir en aide à un pauvre diable de travailleur, en cautionnant pour lui, mais sa femme, qui ne songe qu'à l'argent dit non, et encore non, si bien que l'on se demande où est la liberté du citoyen suisse ? »

Ce point de vue est appuyé par d'autres correspondantes qui assurent que l'on ne se rend pas compte combien de braves gens ont été sortis de difficultés par la promesse d'un cautionnement, et que la disposition de la loi va au contraire refouler dans la misère tous ceux qui espèrent y échapper. Il va de soi que ceux qui cherchent eux-mêmes à trouver des cautions sont vivement opposés à la révision de la loi telle que les organisations féminines l'ont demandée. Mais il n'en reste pas moins qu'une écrasante majorité s'est prononcée en sa faveur, et comme le dit fort bien le *Schweizerische Volksblatt*, que l'on peut remercier de son initiative, quoique les femmes ne votent pas en Suisse, ce plébiscite a remporté grand succès, et a constitué pour nos parlementaires, lorsque, et pour la dernière fois, ils délibéreront sur ce sujet, une documentation de premier ordre.

J. GUEYBAUD.



DE-CI, DE-LA

Prix de piété filiale.

Par legs testamentaire en 1928, M^{lle} Eugénie Basset a fondé un prix destiné à récompenser chaque année trois jeunes filles vaudoises protestantes de condition modeste pour leur attitude de piété filiale. Ce prix a été décerné pour 1940 à M^{lles} J. S. Cabussat (Founeux près Coppet), Marg. Félix (La Tour-de-Peilz) et Marg. Bonjour (Grandson).

La XIV^e Journée des Femmes vaudoises

(Suite de la 1^{re} page.)

Les Ouvroirs

M^{me} Jaccoud-Linder, directrice de l'Ouvroir de Montreux a fait ensuite un chaleureux appel en faveur de cinq Ouvroirs, qui donnent des travaux de couture, confectionnent du neuf avec du vieux, occupent ainsi nombre de femmes nécessitées, femmes de chômeurs ou de mobilisés. Ces Ouvroirs avaient organisé, dans la salle des XXII Cantons, une petite exposition de leurs travaux qui a vivement intéressé les assistantes. La séance de relevée, encore plus nombreuse, a été présidée par M^{me} J. Barraud, présidente

« Oh ! qu'il fait bon ! dit en entrant une de nos habituées de la couture. Elle s'arrête un moment pour humer l'air chaud et s'en imprégner. « Après cette horrible nuit si froide, oh, que c'est bon ! », et franchissant le seuil de l'Ouvroir, elle clame en guise de remerciements pour les dames de l'Y. W. C. A. et de salutation pour l'Ouvroir : « On oublie son malheur ici ». C'est une femme charmante qui nous illumine toujours par sa bonne humeur.

Telle autre vient souvent un moment pour causer, causer simplement de petits riens. Elle est très mal logée dans une petite chambre sombre avec deux autres personnes qui lui font comprendre qu'elle est de trop ; elle fuit donc la maison autant que possible. Souvent, nous sommes occupées et ne pouvons nous entretenir avec elle ; alors, elle s'installe, tricote, feuillette une revue ; elle s'épanouit lorsqu'on lui demande : « avez-vous réussi votre nouvelle recette de pudding ? » ou bien : « Comment va votre genou aujourd'hui ? » autant de petites choses en apparence insignifiantes, mais qui montrent qu'on s'est souvenu de la conversation de la veille.

Beaucoup de femmes viennent demander du travail de couture ou de tricot. Elles n'ont plus rien à se mettre, ne touchant plus d'allocation, arrivent au bout de leurs économies, sont très mal logées dans des mansardes humides, sont à plusieurs dans un lit, elles seront reconnaissantes de tout ce que l'on pourra faire pour elles. Après enquête, si le cas est vraiment misérable, on fournit du travail à la femme, soit du travail de couture à la maison, son tricot, mouffles ou pulls d'hommes. Et si elle n'a vraiment plus rien d'autre que ce léger tailleur d'été qu'on lui voit tou-

De l'utilité du bulletin de vote

Combien y a-t-il d'années que nos associations féminines s'occupent des allocations familiales, étudient leurs divers modes et s'efforcent de les faire connaître ? Vingt ans ? Trente ans ? Plus ? L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses possédait une Commission des allocations familiales ; quand l'étude fut terminée, il ne lui resta plus qu'à dissoudre cette Commission, puisque les membres de l'Association n'avaient et n'ont encore aucun moyen de faire entrer ce système dans la réalité. A chacune de leurs demandes, on répondait : « Ce n'est pas le moment... C'est une utopie... Nous n'en voyons pas la nécessité... Cela coûterait trop cher... C'est inutile... Bon pour l'étranger, pas pour la Suisse... »

Survirent les événements de 1940, les allocations du Maréchal Pétain. Le tricolore du nouvel Etat français, Famille, Patrie, Travail, a ému nos élus, qui se sont emparés de ce slogan ; ils ont découvert la famille, à partir du mois de juin 1940, et partout les motions surgissent qui ont pour but de protéger, de sauver la famille... sans les concours des mères de famille, cela va de soi. Il est certes des motionnaires qui, depuis longtemps, se

préoccupaient de ce problème. Il en est d'autres qui, préoccupés de leur réélection, savent saisir la balle au bond et utiliser cette belle occasion. La famille est à la mode. Protégeons la famille.

Si bien que ce que nous réclamons en vain depuis tant d'années, les événements et le bulletin de vote vont nous l'apporter. Un exemple : cet hiver a été déposée au Grand Conseil vaudois une motion demandant l'introduction des allocations familiales. Le 28 janvier déjà, le Conseil d'Etat proposait un recensement de la population afin d'établir le nombre des familles et le nombre des enfants, et aussi d'établir les bases d'une assurance-vieillesse ; en février, le Grand Conseil votait sans opposition ce recensement qui se fera au mois de mars ; le projet de loi sur les allocations familiales sera élaboré pour être discuté en mai par le Grand Conseil, de façon que les premières allocations puissent être payées au début d'octobre 1941. Agréable empressement ! Noble hâte ! Admirable altruisme ! Ardent amour pour la politique sociale ! Touchante sollicitude pour le sort de la famille !

Et il y a encore des gens, hommes et femmes, qui se moquent de nous parce que nous réclamons le bulletin de vote... pour nous en servir.

S. B.

Grillon » qui toujours sourit et rend service, et surtout loin des baraquas peu hospitalières et peu jolies, loin des mamans découragées et lasses d'avoir beaucoup pleuré... on redévoit tout simplement une vraie petite fille. Miracle de l'enfant dont les yeux reflètent l'épouvante des choses vives et déjà sourit au jeu nouveau.

Que restera-t-il pourtant dans leurs mémoires de cette fuite sous les bombes, de ces visions de villages en flammes ??? Que restera-t-il surtout dans ces vies qui s'ouvrent, des privations endurées, du froid mal supporté ? Nous y pensons la gorge serrée cet après-midi de Noël. Elles sont une quarantaine : petites Espagnoles aux grands yeux sombres qu'un rien de musique anime, petites Polonaises israélites deux fois réfugiées, petites Belges au parler lent, petites Allemandes chassées de leur pays, petites Alsaciennes si blondes et si douces...

Des tickets de pain ont permis la confection de brioches, un grand pot de compote, don des Quakers, quelques noix et quelques oranges ont fait un menu de fête pour le goûter. Après ce goûter, nous nous sommes toutes assises en cercle au pied du grand sapin illuminé. Sans doute nous savions bien en le garnissant que nos fillettes pousseraient des cris de joie, que la crèche les ravirait : alors pourquoi donc avons-nous été émus de sentir des petites mains se glisser furtivement dans les nôtres et d'entendre des voix d'enfants devenues graves nous dire « merci beaucoup... c'est si beau... ».

Au pied de l'arbre, il y avait des petits paquets intrigants. Ah ! le joyeux moment de la distribution. Quelle fièvre pour défaire la ficelle au milieu de toutes les petites compagnes qui se

Le Foyer féminin de la rue de la Trinité (Toulouse)

L'une des trois baies vitrées de notre foyer comprend la double porte d'entrée, ainsi que deux fenêtres étroites et arrondies, très commodes pour y afficher les programmes et les avis divers. Les Toulousains jettent un regard rapide dans la direction des panneaux écrits, sans y attacher la moindre importance. La serviette ou le panier au bras, ils vont à leurs occupations journalières. Quel intérêt cela aurait-il pour eux ? Mais tout autre est l'attitude des réfugiées et on a vite fait de les reconnaître.

Voici un groupe qui s'avance lentement. La mère pousse une voiture d'enfants. Elle a des savates aux pieds ; on la sent lasse, exaspérée aussi, les nerfs à fleur de peau. Je la vois qui expédie une taloché à son bambin de 8 ans pour avoir marché dans une flaque. Quoi de plus naturel lorsqu'on n'a rien à faire de toute la journée et qu'il s'agit de passer des heures, de « tuer le temps » comme on dit, de s'arrêter et de lire ce qui s'offre à vos yeux ! « Réfugiées, venez vous chauffer entre midi et 2 heures. — Cours de coupe — Venez apprendre les langues — Réfugiées, samedi prochain, vous êtes invitées à un beau concert ».

Refugiées. Quelqu'un s'intéresserait à nous ?